

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale  
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 27 mars  
2018 à 19H00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier (a quitté à 19h35)

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc (est arrivé à 21h35)

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- 30- Ouverture de la séance
- 31- Adoption de l'ordre du jour
- 32- Réforme du règlement de taxation, décrétant les modalités de leur perception pour l'année financière 2019
- 33- Procédures des relevés de lecture des compteurs d'eau
- 34- Méthode de calcul du montant minimum des compteurs d'eau
- 35- Eau potable : Ferme Lait Dubé
- 36- Bail de location
- 37- Camp de jour
- 38- Département des sports, loisirs et culture - transfert budgétaire
- 39- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement d'emprunt
- 40- Achat d'un panneau de contrôle pour usine d'épuration (TECQ)
- 41- Embauche d'un employé pour la voirie
- 42- Signature de promesse d'achat avec la firme Excavation Bolduc
- 43- Mandat d'accompagnement projet rang 6 Sud – offre de service de WSP
- 44- Demande de la Fabrique pour la réparation l'asphalte de l'église
- 45- Demande de la Fabrique pour le balayage du stationnement de l'église
- 46- Construction d'une étable de l'Expo agricole
- 47- Cyberrisques
- 48- Ajout d'un montant de 5 200 \$ du surplus accumulé au budget sports, loisirs et culture
- 49- Période de questions
- 50- Clôture de la séance

### **30- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

### **31- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-03-117** Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

### **32- RÉFORME DU RÈGLEMENT DE TAXATION, DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019**

**2018-03-118** **Considérant** qu'au cours des dernières années, des erreurs ont été observé dans le système de taxation de la Municipalité ;

**Considérant** que la Municipalité révisé actuellement toutes les taxes et leurs perceptions ;

**Considérant** que des modifications devront être apportées dans le système de taxations ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise que des modifications soit apportées au système de taxation en prévision de la taxation de l'année financière 2019.

### **33- PROCÉDURES DES RELEVÉS DE LECTURE DES COMPTEURS D'EAU**

**2018-03-119** **Considérant** que la façon de relever actuellement les systèmes de compteur d'eau comporte des difficultés car des bâtiments n'ont pas de lecteur extérieur ;

**Considérant** qu'il y aurait lieu de modifier et adapter la méthode de relevé ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la modification de la méthode de prélever les données des compteurs d'eau de la façon qui suit :

1. Amener les propriétaires à sortir un fil afin que la Municipalité puisse raccorder un lecteur extérieur fournis par celle-ci ;
2. Entrer en contact avec les citoyens fautifs afin de leur demander de régulariser la situation ;
3. Le citoyen est responsable de l'achat de son compteur d'eau. Le compteur d'eau doit respecter les barèmes émis par la Municipalité ;
4. Une amande de 250 \$ sera remis aux citoyens ne s'étant pas soumis aux directives précédentes au 31 d'août 2018.

### **34- MÉTHODE DE CALCUL DU MONTANT MINIMUM DES COMPTEURS D'EAU**

**2018-03-120** **Considérant** que la Municipalité désire favoriser le principe d'utilisateur payeur pour la consommation d'eau, c'est à dire de faire assumer les coûts liés à l'utilisation d'un service public ;

**Considérant** que ce principe fera en sorte d'être clément avec ceux qui consomment moins et âpre avec ceux qui consomment plus ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil ordonne que chaque installation liée à l'aqueduc municipal paie un montant de 0,25 ¢ par mètre cube (220 gallons) d'eau consommé.

### **35- EAU POTABLE : FERME LAIT DUBÉ**

**2018-03-121** **Considérant** que la proximité du garage Municipale a contaminé les puits de la Ferme Lait Dubé ;

**Considérant** que la Municipalité a une entente avec la Ferme Lait Dubé concernant sa connexion sur le réseau d'aqueduc ;

**Considérant** qu'il a été proposé que la Ferme Lait Dubé ne paie pas sa taxe d'eau pour compenser la perte de son puits ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil exempte la Ferme Lait Dubé de payer la taxe sur l'eau.

### **36- BAIL DE LOCATION**

**2018-03-122** **Considérant** que le bail de location avec la pharmacie Proxim est échu depuis 1 an ;

**Considérant** que le conseil a demandé à la responsable des sports, loisirs et culture de préparer un nouveau bail ;

**Considérant** la proposition de bail déposée par la responsable des sports, loisirs et culture ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte le bail proposé par la responsable des sports, loisirs et culture ;

**Que** le conseil permet à la responsable des sports, loisirs et culture de présenter le bail à la propriétaire de la pharmacie Proxim.

### **37- CAMP DE JOUR**

**2018-03-123**

**Considérant** le projet de camp de jour proposé par la responsable des sports, loisirs et culture pour la saison estivale 2018 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil approuve le projet de camp de jour soumis par la responsable des sports, loisirs et culture.

### **38- DÉPARTEMENT SPORTS, LOISIR ET CULTURE – PROFIL DE COMPÉTENCE**

**2018-03-124**

**Considérant** que le conseil a demandé à la responsable des sports, loisirs et culture de préparer un profil de compétence à présenter aux élu(e)s ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Aain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil approuve le profil de compétence présenté par la responsable des sports, loisirs et culture.

### **39- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Monsieur Charles Bolduc donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 167-2018 concernant une dépense et un emprunt de 175 000 \$ pour l'achat d'un camion unité d'urgence

Un projet de règlement est déposé au conseil à cet effet.

### **40- ACHAT D'UN PANNEAU DE CONTRÔLE POUR USINE D'ÉPURATION**

**2018-03-125**

**Considérant** que la Municipalité remet à jour et aux normes le système de traitement des eaux usées ;

**Considérant** que le panneau de contrôle du système de traitement des eaux usées est désuet et est à changer pour améliorer le système ;

**Considérant** que le coût de l'accessoire, proposé par la firme Automatisation JRT, est de 21 700 \$ plus taxes ;

**Considérant** que la firme Automatisation JRT est la seule qui peut livrer l'accessoire présentement ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat du panneau de contrôle au montant de 21 700 \$ plus taxes pour le système de traitement des eaux usées ;

**Que** l'achat sera financé par le Programme de la TECQ.

#### **41- EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ POUR LA VOIRIE**

**2018-03-126**

**Considérant** que le responsable de la voirie, le directeur général et le maire ont rencontré une personne (monsieur Nicole Bisson) intéressée à travailler pour la municipalité à la voirie ;

**Considérant** que le responsable de la voirie, le directeur général et le maire ont analysé la candidature de prospect ;

**Considérant** que le responsable de la voirie recommande l'embauche de monsieur Nicole Bisson à titre d'employé surnuméraire pour un essai ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karen Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'embauche de monsieur Nicol Bisson à titre d'employé surnuméraire.

#### **42- SIGNATURE DE PROMESSE D'ACHAT AVEC LA FIRME EXCAVATION BOLDUC**

**2018-03-127**

**Considérant** que la firme Excavation Bolduc inc. a déposé une offre d'achat pour un terrain, à des fins industrielles, appartenant à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que le terrain convoité est identifié par les lots 5 060 522 et 5 061 311 et représente une superficie totale de 173 300 pieds carrés ;

**Considérant** que la firme Excavation Bolduc inc. propose un montant de 26 995,00 \$ plus taxes pour l'achat des lots mentionnés ;

**Considérant** que le prix d'achat proposé convient aux membres du conseil de la Municipalité

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'offre d'achat proposé par la firme Excavation Bolduc inc. pour un terrain de 173 000 pieds carrés, et ce, au montant de 26 995,00 \$ plus taxes ;

**Que** le protocole d'offre d'achat proposé par madame Caroline Pelchat, avocate, soit utilisé pour conclure l'entente ;

**Que** le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent au processus de vente.

#### **43- MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT PROJET RANG 6 SUD – OFFRE DE SERVICE DE WSP**

**2018-03-128**

**Considérant** les travaux d'amélioration de chemin qui seront faits dans le rang 6 Sud ;

**Considérant** que la surveillance des travaux sera faite par le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan, mais que ceux-ci ont besoin des études et plans que la firme WSP a déjà produits pour ce projet ;

**Considérant** que la firme WSP propose une offre d'accompagnement pour une rémunération sur une base horaire avec un budget de 5 365,00 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'offre de service de la firme WSP pour un budget de 5 365,00 \$ pour de l'accompagnement dans le projet du 6 Sud.

#### **44- DEMANDE DE LA FABRIQUE POUR LA RÉPARATION L'ASPHALTE DE L'ÉGLISE**

**2018-03-129** **Considérant** la demande de la Fabrique pour la réparation de l'asphalte de l'église ;

**Considérant** que la Municipalité effectue ces réparations depuis plusieurs années déjà ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que la Municipalité effectuer les travaux de réparation demandés par la Fabrique de Saint-Honoré.

#### **45- DEMANDE DE LA FABRIQUE POUR LE BALAYAGE DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE**

**2018-03-130** **Considérant** la demande de la Fabrique pour le balayage du stationnement de l'église ;

**Considérant** que la Municipalité effectue cette corvée depuis plusieurs années déjà ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charle Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que la Municipalité effectue le balayage du stationnement de l'église demandé par la Fabrique de Saint-Honoré.

#### **46- CONSTRUCTION D'UNE ÉTABLE DE L'EXPOSITION AGRICOLE**

**2018-03-131** **Considérant** le projet de construction d'une nouvelle étable soumis par l'Exposition agricole de Beauce ;

**Considérant** que la Municipalité est favorable au projet de l'Exposition agricole de Beauce ;

**Considérant** que l'Exposition agricole de Beauce a le levier financier nécessaire pour réaliser son projet de construction ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'Exposition agricole de Beauce de construire une nouvelle étable selon les paramètres soumis à la Municipalité.

#### **47- CYBER RISQUES**

**2018-03-132** **Considérant** que la Municipalité n'est pas à l'abri des cyber risques ;

**Considérant** que la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), dont est membre la Municipalité, offre un programme d'assurance pour le cyberrisque pouvant répondre au besoin de la Municipalité ;

**Considérant** que le montant soumis par la Mutuelle des municipalités du Québec est de 500,00\$ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à contracter une assurance responsabilité pour les cyber risques auprès de la MMQ.

#### **48-AJOUT D'UN MONTANT DE 5 200,00 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ AU BUDGET SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**

**2018-03-133** **Considérant** que le secteur des sports, loisirs et culture pourrait avantager certains projets pour l'année 2018 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise un transfert d'un montant de 5 200,00 \$ du surplus accumulé non affecté au secteur des sports, loisirs et culture.

#### **49- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

#### **50 -FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2017-03-134** Il est proposé par monsieur Alain Poulin appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h30

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.